VOREPPE

Magazine d'information municipale





Rétro



Voeux du Maire et de ses Adjoints
La traditionnelle cérémonie des vœux à la
population n'a malheureusement pas pu avoir
lieu en janvier. Mais pour garder le lien, de
courtes vidéos des vœux du Maire et de ses
adjoints ont été diffusées tout au long du mois
sur la page facebook de la Municipalité
@VoreppeOfficiel et sur le site internet
www.voreppe.fr



Repas de Noël à Charminelle

Cette année, compte tenu du contexte un peu particulier lié à la pandémie, les résidents ont été servis dans leurs logements, aucun repas festif collectif n'étant possible. L'après-midi un musicien a déambulé à chaque étage pour permettre un petit temps festif et apporter un peu de chaleur aux portes des logements...



🚺 Voeux à l'Ehpad

Malgré le contexte sanitaire, une visite du Maire, accompagné de Nadia Maurice, déléguée aux personnes âgées et aux logements et de Dominique Laffargue, déléguée à la vie sociale a pu avoir lieu à l'Ehpad en présence d'Alix Cordelier, directrice de l'établissement. Après que chacun ait présenté ses vœux pour une année 2021 que tout le monde espère meilleure, ce temps, rare en ce moment, de convivialité s'est terminé par la dégustation d'une bonne galette.

Les vignes de la Mairie

Le terrain est prêt pour accueillir courant mars près de 80 plants de vigne sur une partie du parc de la Mairie, renouant ainsi avec la tradition viticole de Voreppe. Le procédé d'électroculture, à base de fils de cuivre, permettra un usage limité des traitements.





Faire vivre le débat public

Confinement, couvre-feu, limitation ou interdiction des rassemblements, depuis maintenant près d'un an, les différentes mesures sanitaires de lutte contre le virus ont modifié en profondeur les modalités d'intervention des pouvoirs publics, et ses rapports aux usagers.

Pour autant, le débat public, qui est l'expression d'une démocratie participative de plus en plus mise en œuvre dans le fonctionnement des collectivités territoriales, ne doit pas s'éteindre.

Au contraire, c'est, dans ce contexte, un impératif de faire vivre le débat public chaque fois que cela est nécessaire, chaque fois que cela est possible. Les moyens techniques comme la visio-conférence, viennent pallier efficacement l'impossibilité de se réunir pour débattre en présentiel.

L'un des outils mis en place à Voreppe est la participation des habitants au sein des comités de quartier. Ils répondent à l'un des 10 défis que nous avons présentés dans notre programme électoral : celui de la démocratie ou comment mieux associer les citoyens à la prise de décision. À travers ce dispositif, c'est avant tout l'intérêt général qui doit s'exprimer et qui doit prévaloir sur toutes autres considérations. Espaces d'information, de discussion, de proposition, ils sont une vraie interface entre les habitants de votre quartier et la Municipalité, élus et techniciens. Le rôle des habitants qui en font partie est donc important et c'est vraiment dans une relation de confiance et dans une relation gagnant / gagnant que la Municipalité entend travailler avec eux.

Des échanges sur des projets spécifiques continuent d'avoir lieu avec des habitants, comme sur les derniers projets immobiliers des secteurs Lacordaire et Balzac. L'écoute et l'échange d'idées permettent de tendre vers un consensus où l'intérêt général est préservé.

Enfin, je ne peux qu'inciter les Voreppins à assister aux séances du Conseil municipal, désormais retransmises en direct sur notre page facebook ou à voir en replay sur notre site internet. Le Conseil municipal est le cœur de la démocratie. Le lieu où l'on peut s'informer et comprendre les décisions qui sont prises pour votre commune.

Faire vivre le débat public sans pouvoir se réunir, c'est le défi que nous devons relever pour encore de longs mois.

Que chacun y prenne sa part.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très bonne lecture.

Luc Rémond Maire de Voreppe Vice-président du Pays Voironnais



Sommaire _

- Actus / p 4 à 10
- Quartiers / p 10 à 11
- Dossier / p 12 à 13
- Portrait / p 14
- Intercommunalité / p 15

- Racines / p 16
- Expression politique / p 17
- Agenda / p 18 à 19
- Infos pratiques / p 20
- L'écho des associations / p 21 à 23





Boîtes solidaires : quelque chose de beau !

Proposées par l'association Aide et Action, les boîtes solidaires de Noël ont remporté un très beau succès. Cette action consistait à recueillir auprès de la population des boîtes à offrir aux plus démunis dans lesquelles auront été glissées « quelque chose de bon, quelque chose de chaud, quelque chose pour se divertir, un mot... ».

« L'opération a provoqué un formidable élan de solidarité dans notre ville. Grâce à la générosité des Voreppins, des enfants des écoles Stendhal et Saint Laurent de Tullins, des tricoteuses de Rosa Park, ce sont 347 boîtes cadeaux qui ont pu être collectées », se réjouit Claudette Morel, responsable du relais voreppin d'Aide et Action en Isère.

Dans la grande salle mise à disposition à l'espace Rosa Parks, une quinzaine de bénévoles ont, en toute sécurité et distanciation, trié, emballé et répertorié les boîtes, classées pour homme, femme ou famille. C'est là aussi que la remise s'est faite au Secours catholique qui avait sélectionné une trentaine de bénéficiaires dont quelques résidents de l'Ehpad.

Les boîtes ont ensuite été acheminées au Secours Populaire de Moirans par le service Animation de Voreppe, dont le véhicule s'est transformé pour l'occasion en traîneau du Père Noël. Le Secours Populaire a ainsi pu gâter tous les bénéficiaires (plus de 170 familles) dont il a la charge sur Moirans, Voreppe et Saint Jean de Moirans et dont le nombre a considérablement augmenté depuis la pandémie.

« Je tiens à remercier les Voreppins, les bénévoles et les partenaires, la Ville, le CCAS, l'espace Rosa Parks, la boutique solidaire, Farandole Fleurs et Biocoop, pour leur engagement et générosité et sans lesquels rien n'aurait été possible », termine Claudette.

En pleine crise sanitaire, alors qu'un grand nombre de manifestations ont été annulées, cette opération aura permis de fédérer les bonnes volontés autour d'un même projet et de redonner un peu de sens à leur engagement associatif.



L'espace Rosa Parks transformé en centre de tri du Père Noël



Chargement des boîtes dans le camion du Père Noël par les agents du service logistique Jean Claude et Akim sous le regard de Marie-Chantal Seymat, présidente du secours populaire

Actu

Ils ont illuminé Voreppe



Vous étiez 26, particuliers et commerçants, à avoir relevé le défi des illuminations de Noël proposé par la municipalité. Le jury est allé voir les illuminations des participants et a pu faire son classement dans

chaque catégorie, maisons et jardins, balcons et fenêtres, vitrines de commerce, en fonction des critères d'évaluation : thème de Noël, originalité, créativité, lien avec le développement durable.

En raison des mesures sanitaires, la remise des récompenses prévue fin décembre sur le marché n'a pu avoir lieu et c'est mi-janvier que le jury s'est rendu chez chaque lauréat pour lui remettre son lot.

Un grand merci à tous les participants et rendez-vous encore plus nombreux dans 10 mois pour une nouvelle édition !



Catégorie « balcons et fenêtres »

Baesa Virginie Camarada Maria Garde Paul Guiga Léa Lemaire Anna

Moiroud Christine

Pandrini Florine et Nathalie Pascal : lauréates de la catégorie (1)

Catégorie « maisons et jardins »

Allegret Bernard Boteculet Gabriella Camarada Corinne

Cleyet Sicaud Joël : prix spécial du jury (2)

Coniglio Marianne Dubald Christophe Ferra Anna

Henry Yoannn : lauréat de la catégorie (3)

Hustache Leana Marcelle Nicole Pruvost Isabelle Puissais Christian Rivet Bouckzoone Eva

Catégorie « vitrines de commerce »

Boulangerie Magnin Cemonin Chantal

Fournil Voreppin : prix spécial du jury(4)

Institut Ludivine

Palais de la viande : lauréat de la catégorie (5)

Rey coiffure

















Vous êtes toujours à Voreppe!

La Commune a engagé la modification de sa signalétique directionnelle et routière, avec deux objectifs : homogénéiser l'ensemble des panneaux sur le territoire et les mettre en conformité avec la réglementation du code de la route. Une réglementation qui est parfois souvent mal connue, qui peut susciter quelques incompréhensions.

Depuis quelques jours, vous avez ainsi pu voir, par exemple un panneau avec un Voreppe barré de rouge sur fond blanc sur l'avenue du 11 novembre entre le Cheva-Ion et Voreppe. Et pourtant vous êtes toujours sur la commune de Voreppe. Alors d'où vient cette confusion? Tout simplement du fait que ce panneau n'indique pas la limite de la commune mais la limite d'agglomération au sens du code de la route, c'est-à-dire « l'espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés. L'agglomération est signalée par des panneaux placés à cet effet, à moins de 100 mètres du bâti, le long de la route qui le traverse ou le borde » (art. R110.2).

Ce n'est donc pas le sens qu'on lui donne couramment, à tort dans ce contexte-là, comme étant un ensemble de communes.

La signalétique prise en application du code détermine le statut applicable (pouvoir de police, règles de circulation,...) à la voirie à l'endroit où l'on se trouve : ainsi, pour reprendre notre exemple, au niveau du Chevalon, on est en agglomération, mais avant et après, on ne l'est pas : la voie n'a donc pas exactement le même statut.

Avant, il y avait un panneau "Chevalon - Cne de Voreppe" en entrée et en sortie d'agglomération. Avec la nouvelle signalétique, les limites d'agglo seront matérialisées par le panneau d'agglo "Voreppe" et, sur un autre mât (car il est interdit de mettre un second panneau sur le mât du panneau d'agglomé-

ration), un panonceau écrit blanc sur fond noir ''Le Chevalon".



Tous les quartiers seront traités de la même manière et seront signalés avec les panneaux à fond noir et écriture blanche, du type de celui qui est en place sur le secteur de Brandegaudière.

Tous les panneaux seront posés d'ici quelques semaines.



En bref

Armés pour l'emploi

Le Centre du Service militaire volontaire d'Ambérieu en Bugey s'adresse aux jeunes français de 18 à 25 ans en quête d'une insertion professionnelle.

Le but n'est pas de former des militaires.

bien

proposer un nou-

de

mais

veau départ à des jeunes ayant des difficultés scolaires ou de recherche d'emploi.

Les jeunes volontaires qui rejoignent le centre reçoivent une formation humaine et comportementale et font l'objet d'une remise à niveau scolaire et informatique. Ils sont encadrés par un enseignant de l'Éducation Nationale mis à disposition du centre. Ils suivent également une formation professionnelle qualifiante adaptée aux besoins des entreprises. Pour répondre au besoin de mobilité, ils sont formés à la conduite et présentés au permis B. Pendant la durée de ce parcours, de 8 à 12 mois, ils perçoivent une rémunération mensuelle pouvant aller jusqu'à 700€ selon la qualification préparée.

Il y a 3 incorporations par an.

Infos: www.le-smv.org ou Facebook: @smvamberieu Contact: 04 27 50 60 28 smvamberieu@gmail.com





Un nouvel acteur pour aider à la démoustication

Le Conseil municipal du 17 décembre a voté l'adhésion de la commune à l'Entente Interdépartementale Rhone-Alpes pour la Démoustication (EIRAD) en vue d'apporter une lutte plus efficace contre les moustiques en général et le moustique tigre en particulier.

Depuis quelques étés, le moustique tigre s'est invité dans les soirées d'été des Voreppins. Sa présence croissante est devenue l'une des principales nuisances collectives, et cette espèce invasive qui véhicule des maladies dangereuses pour l'homme n'a pas les mêmes prédateurs que les moustiques autochtones. La principale méthode pour empêcher sa prolifération est de supprimer les points d'eau dans lesquels il se reproduit.

La commune va donc saisir officiellement le Conseil Départemental pour qu'il procède à l'intégration de Voreppe dans le périmètre d'intervention de l'EIRAD. Cet établissement public intervient aujourd'hui dans 5 départements et sur 220 communes.

En intégrant l'EIRAD, Voreppe bénéficiera ainsi dès le printemps de l'expertise de ses agents permanents et saisonniers qui agissent sur plusieurs leviers dans la lutte pour la démoustication :

- > Aider la commune :
- dans la formation de ses agents à la lutte anti-moustique
- dans les actions de sensibilisation auprès des habitants.
- > Participer à des animations thématiques.
- > Mettre en œuvre des traitements biocides.
- > Aider à gérer les plaintes.
- > Effectuer des opérations de prévention et de pédagogie en porteà-porte chez les particuliers, essentiellement pour que chacun d'entre nous puisse apprendre à vider toutes les sources d'eau.
- > Faire remonter à la commune toute situation problématique.

L'EIRAD interviendra tous les ans de mai à fin octobre, pour un coût



Le mot d'Olivier Althuser, Conseiller municipal délégué à la transition écologique et la préservation de la biodiversité.

« Dans le cadre de ses prérogatives, partagées avec l'ARS et le Département, la Municipalité met depuis plusieurs années tous les moyens à sa disposition pour lutter sur l'espace public contre la prolifération des moustiques. Toutefois, la majorité des foyers de propagation des moustiques sont situés sur l'espace privé. Et c'est bien là que l'effort doit porter. Le porte-à-porte est la meilleure solution pour sensibiliser les habitants sur les actions concrètes à mettre en œuvre pour lutter contre les moustiques ».

annuel estimé à 16 200€TTC dont 50 % seront pris en charge par le Département de l'Isère, soit un coût net pour la commune de 8100€TTC.

Apprenez les bons gestes : www.des-moustiques-action.fr

Démoustication : qui fait quoi ?

Une instruction de la Direction Générale de la Santé de décembre 2019 répartit les rôles dans la lutte contre les moustiques :

- Agence régionale de santé : lutte contre la transmission des maladies (surveillance, traitement, sensibilisation des professionnels ...).
- Département : démoustication dans les périmètres fixés par arrêté préfectoral.
- Commune : garant de l'hygiène et la salubrité publique, prend toutes les mesures pour réduire les moustiques à la source en supprimant ou traitant les gîtes larvaires uniquement sur l'espace public.





Deux référents « Violences familiales » à la gendarmerie

Les confinements successifs que nous avons connus au cours des derniers mois ont fait ressortir la dramatique réalité des violences intrafamiliales. À l'échelle nationale, les statistiques font état d'une augmentation de 30 % au printemps dernier des cas de violences domestiques. Pour délivrer la parole, deux interlocuteurs dédiés aux victimes sont à votre écoute au sein de la Brigade de Gendarmerie de Voreppe.

Des actes punis par la loi.

La protection de la victime de violences est une priorité gouvernementale. Les forces de l'ordre, policiers et gendarmes, sont donc habilités à agir. Ainsi, dans chaque gendarmerie, un (e) référent (e) peut accueillir une personne victime de violences, recevoir sa plainte et l'orienter au vu de sa situation vers les démarches nécessaires.

Une cellule de prise en charge en Gendarmerie

La brigade de gendarmerie de Voreppe ne fait pas exception. Deux gendarmes, une femme et un homme, ont été formés pour assurer ce rôle de référent. « Nous sommes des relais ». Ils insistent sur les informations primordiales à connaître dans cette situation : « la personne victime de violence doit absolument en parler. À une association, à son entourage, à des professionnels. Notre rôle à nous, référents en gendarmerie, nous permet, à l'issue de l'audition de la victime, de requérir l'intervention de France Victimes Grenoble et d'engager les procédures légales, qu'il y ait eu, ou non, dépôt de plainte de la part de la victime ».

Il s'agit d'éloigner le danger le plus rapidement possible avec une procédure d'urgence, par l'éviction de l'auteur des violences ou le départ de la victime. Une aide au relogement et une aide psychologique sont possibles pour mieux surmonter la situation subie. Si besoin, la victime peut bénéficier d'une aide au retour à l'emploi, pour prendre un nouveau départ et se reconstruire.

Caserne de gendarmerie Colonel Arnaud Beltrame - 55 rue du Peuil - 04 76 50 22 17.

Violences intrafamiliales définition:

Toute forme de violence physique, sexuelle ou psychique au sein du couple ou à l'encontre des membres d'une même famille, quel que soit leur âge.

L'arsenal légal qui protège la victime de violences familiales

- l'ordonnance de protection
- l'aide juridictionnelle
- la condamnation pénale de l'auteur, éventuellement assortie d'un stage de responsabilisation et de prévention de la récidive.

Numéros en cas d'urgence

3919 ligne d'écoute anonyme et gratuite Le **17** ou le **112** Le **114** pour une alerte sms

Une plateforme de signalement arretonslesviolences.gouv.fr

Animée 7j/7 par des gendarmes ou des policiers spécialement formés.

Une permanence à l'espace Rosa Parks

Les référents de la gendarmerie seront à l'écoute de toute personne confrontée à ces situations de violence intrafamiliale mardi 23 février de 8h30 à 11h30 sans rendez-vous à l'espace Rosa Parks 57, allée des Airelles.





Bientôt 4 vraies boîtes à livres sur la commune

Installée devant le cinéma Le Cap place Armand-Pugnot en avril pendant le confinement puis réinstallée en novembre, la boîte à livres rencontre un très grand succès. Un peu trop presque, puisque la table provisoire est régulièrement remplie de livres et on peut même trouver des cartons pleins de livres déposés à terre.

« Afin de donner à ces livres de plus beaux écrins, nous avons confié la réalisation de boîtes à livres à l'atelier Customisation porté par l'action A'Venir du Pays Voironnais. Par ce chantier nous permettons à des jeunes sans emploi ni formation de se remobiliser et ainsi valoriser leurs savoir-faire et leurs capacités » explique Anne Gérin, 1ère adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et ressources humaines. La Ressourcerie fournira gratuitement le matériel qui servira à la confection des boîtes.

Au total, 4 boîtes à livres seront installées d'ici début mars : place Armand-Pugnot, à la gare, au Chevalon et devant l'espace Rosa Parks pour un accès facile à la lecture et à la découverte pour tous.

En bref



Inscriptions rentrée scolaire 2021-2022

Les inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire sont ouvertes, uniquement :

- > par courriel : scolaire@villevoreppe.fr
- > sur rendez-vous en téléphonant au 04 76 50 47 62.

Sont concernés :

- > les enfants qui entrent en petite section de maternelle nés en 2018
- > les enfants qui entrent au cours préparatoire
- > les nouveaux arrivants sur la commune (tous niveaux).

Pièces à fournir :

- > Fiche d'inscription 2021-2022 à remplir et signer par les 2 parents (document téléchargeable sur www. voreppe.fr ou disponible en Mairie). En cas de séparation ou de divorce; fournir le jugement du tribunal ou l'attestation sur l'honneur et la copie de la pièce d'identité (l'accord des deux parents est obligatoire).
- > Livret de famille.
- > Justificatif de domicile récent (factures électricité, eau, téléphone, etc.),

> Nouveau : le carnet de santé (vaccinations obligatoires de l'enfant : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole inscrites sur le carnet de santé avant l'inscription scolaire). L'inscription à l'école sera confirmée à la famille dès que tous les documents auront été fournis.

Pour tout renseignement, contacter le Pôle Éducation Périscolaire et Jeunesse au 04 76 50 47 62 ou par mail scolaire@ville-voreppe.fr

Record battu!

6 960 kg de sapins ont été collectés par le service de ramassage du Pays Voironnais lors de la tournée spéciale du 7 janvier, soit 1800 kg de sapins de plus que l'an dernier!

Déposés sur la plateforme de compostage de déchets verts, tous les sapins connaîtront une seconde vie en compost Ferti Vert.



Quartiers

185 arbres supplémentaires sur la commune



Le parc arboré de la commune fait l'objet depuis 2013, d'un plan de gestion qui permet d'en connaître l'état sanitaire, de repérer les dangerosités, et de programmer les Interventions à réaliser sur ceux-ci : taille de formation, taille d'entretien, taille de sécurisation voire abattage. Les arbres à abattre, dont certains sont situés au parc Lefrançois, sont dorénavant signalés avec une affichette pour une meilleure information des Voreppins.

Entre 2017 et 2020, ce sont 120 arbres qui ont dû être abattus sur la commune pour des raisons sanitaires ou de sécurité. Pour 2021, 37 arbres supplémentaires devront être coupés. Mais la commune perd-elle pour autant en surface arborée ? Non, car pour chaque arbre abattu sont replantés un ou plusieurs arbres, à

l'identique ou sur d'autres secteurs. Ainsi 239 arbres ont été replantés sur la période 2017 – 2020, soit un solde positif de 119 arbres, qui sera porté à au moins 185 arbres en 2021.

Chaque nouveau projet sur la commune intègre la dimension arborée de manière à répartir de manière homogène sur la commune ces îlots de verdure et de fraîcheur.



Un des arbres coupé près des aires de jeux : un arbre malade, véritable danger potentiel.

Le chiffre : 30€

C'est le coût moyen annuel d'un arbre sur la commune. Ce chiffre comprend la surveillance, le diagnostic, ainsi que les travaux d'entretien réalisés sur le parc arboré. La commune compte aujourd'hui : 1 700 arbres urbains.

Comités de quartier : c'est parti !

La réunion interquartiers de lancement a pu enfin avoir lieu. Les différents acteurs ont été invités à participer en visioconférence le 20 janvier dernier.

Près de 70 Voreppins, dont un tiers ont été tirés au sort, ont accepté de s'investir dans la belle l'aventure de la démocratie participative.

Pour cette première réunion, le

Maire et Anne Platel, Adjointe aux quartiers, cadre de vie et à l'espace public ont présenté le fonctionnement du dispositif et précisé le rôle du référent au sein du comité de quartier. Un bilan des années 2014 / 2019 a également pu être présenté.

Les membres des comités de quartier ont également pu exprimer les thèmes qu'ils souhaitaient pouvoir aborder : sécurité, déplacements, grands projets, le Voreppe de demain, ...

Prochaine étape : la première réunion de chaque comité, en mars/avril, suivie en juin d'une réunion de terrain.

Les élus référents par quartier ainsi que les dates de réunion de mars sont indiqués sur voreppe.fr

Bourg-vieux, Bouvardière, Volouise



Le parking de l'espace Rosa Parks est en travaux

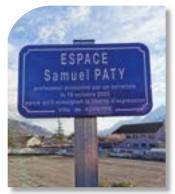


Dans le cadre des aménagements des espaces publics rue de Bourg-vieux, le parking devant l'espace Rosa Parks est actuellement inaccessible. Il est conseillé aux visiteurs d'utiliser le parking situé au Rif Vachet (entre le parc Lefrançois et le stade de foot à Pigneguy) ou de se garer avenue de Balzac et de finir à pied.

Quartiers

Bourg rive gauche, plein soleil, l'Hoirie





Espace Samuel Paty

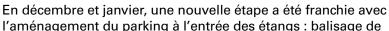
Comme le Conseil municipal s'y était engagé, la plaque qui donne le nom de Samuel Paty à l'espace situé devant l'entrée du collège André Malraux a été posée.

Dès que les circonstances le permettront, une cérémonie officielle d'inauguration mais surtout d'hommage et de mémoire sera organisée avec les élèves et professeurs du collège et en présence des Voreppins.

Bourg rive droite, Les Bannettes, Chapays, Champ de la cour



L'association sportive de pêche de compétition (ASPC) prend aussi en charge, par délégation de la Municipalité, l'aménagement des abords des étangs. Depuis plusieurs années, des opérations ont ainsi été menées par les bénévoles de l'association : défrichement, propreté, ...



l'accés, mise à niveau du sol et ensablement, mise en place de ralentisseurs. La rive gauche du premier étang a été remise en état, notamment en rebouchant les trous. La rive droite du second étang a été défrichée avec pose de gravier (fourni par la Ville) et l'emplacement de futures toilettes sèches a été préparé.



Des feux pour sécuriser la traversée Boutet / quai des Chartreux



Deux feux tricolores ont été installés fin janvier à l'intersection de la rue du Boutet et du quai des Chartreux. Il s'agit de sécuriser la traversée des piétons, notamment ceux du secteur de Malossane qui se rendent au centre bourg.

Ces nouveaux feux fonctionneront sur le principe du « vert récompense » : rouge par défaut, ils ne passeront au vert qu'à l'approche des véhicules. Ainsi ils n'entraveront pas la circulation des voitures, tout en assurant une traversée plus facile des piétons. Ils seront en service fin février.

Coût total: 36 900 €TTC, dont 25 000 €TTC pour les feux et 11 900€ pour l'intervention de branchement d'Enedis.



POSSIGN

La MJC : un concentré de valeurs

Créée en 1954, La *MJC Maison Pour Tous* occupe une place particulière dans le paysage associatif voreppin. Avec une trentaine d'activités proposées à un très large public, enfants, jeunes, adultes, elle porte un projet ambitieux autour de valeurs universelles comme l'éducation, la culture et le lien social. Une institution fragilisée en 2020, et qui a su rebondir grâce à une belle mobilisation des adhérents et des bénévoles. Avec pour 2021 une nouvelle page à écrire avec une équipe en grande partie renouvelée.

Samedi 9 janvier 2021 : la MJC – MPT de Voreppe se dote d'un nouveau Conseil d'administration autour de son nouveau président : Jean-Marc Buttin. Engagé depuis de nombreuses années dans le sec-

teur associatif, notamment au sein des MJC, c'est avec optimisme et détermination qu'il aborde ce mandat : « Je tiens tout d'abord à dire que si la MJC est toujours là, malgré les difficultés internes qu'elle a connue en 2020, c'est grâce au travail formidable de la Présidente Agnès Maillet et du bureau

sortant. Aujourd'hui nous repartons sur une base solidifiée avec un nouveau conseil d'administration ».

Dans un contexte actuellement difficile, la MJC fait le maximum pour assurer la continuité de son projet associatif sans rien céder à ses valeurs, avec l'ambition d'offrir aux jeunes et aux adultes un espace de formation des citoyens, d'ouverture d'esprit, de découvertes, de tolérances et d'échanges. À ses côtés, la Municipalité accompagne la structure dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens. En 2020, la crise sani-

taire a considérablement freiné les actions et tous les objectifs de la convention n'ont pu être atteints.

Pour Jean-Marc Buttin « la crise qui a failli tuer la

MJC n'est pas financière. Nous avons toujours eu le soutien de la Municipalité et nos finances sont bonnes. Ce fut plutôt une crise organisationnelle et surtout une crise des vocations ».

Aujourd'hui, tournée vers l'avenir avec sa nouvelle équipe, la MJC tra-

vaille déjà sur les rendez-vous 2021 (en espérant ne pas avoir à les annuler) avec le carnaval, les soirées, jeux, les sorties pour tous, les animations d'été,... Nul doute que les Voreppins répondront présents aux propositions de cette « vieille dame ».





Témoignage

Corine Julien est la nouvelle trésorière de la MJC.

« Je suis à Voreppe depuis 1970. J'ai été à la MJC, puis mon fils.

Quand j'ai vu que la MJC risquait de fermer j'ai décidé de m'y investir. Après avoir bénéficié de ses activités, il m'a semblé normal de lui donner en retour un peu de mon temps pour l'aider. Je ne peux pas concevoir Voreppe sans MJC. Elle fait partie de son ADN ».







Le Conseil d'administration élu le 11 janvier 2021

Bureau

BUTTIN Jean Marc / Président
DELNET William / Vice-Président
GALLET Christine / Secrétaire
CAMARADA Corine / Secrétaire adjointe
JULIEN Corine / Trésorière
SOUSSI Fatma / Vice-Trésorière

Administrateurs / Administratrices

MINAIRE Oriane
RENAUDIN Vincent
DOUET Marc
GROUSSON Michel
DECAMPS Delphine
CORNEC Josette
BRENIERE Delphine
MAILLET Agnès
PETIT Marianne
BRETTON Xavier
FERRAND Bernard
TURREL Serge
TEROSIET Jean-José
MONTEL Patricia
HURIEZ Claude



Carte d'identité La MJC c'est...

- 54 salariés
- 450 adhérents
- 30 activités régulières
- > pour les jeunes : danse classique, contemporaine, jazz, hip hop, cirque, théâtre, arts plastiques, guitare, percussions, futsal ...)
- > pour les adultes (anglais, guitare, danse jazz, orientale, assouplissements, théâtre, vidéo, sculpture modelage...
- Un accueil de loisirs pour les 3 /12 ans
- Un accueil jeune pour les 11/18 ans
- Des événements culturels (festival vidéo, théâtre de l'Incident, biennale de la danse, chansons buissonnières,...)

Le mot d'Anne Gérin, 1ère adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et ressources humaines

« La MJC remplit une mission très importante auprès des jeunes sur la commune avec un large panel d'activités, ainsi que dans le cadre de la délégation de service public du périscolaire. La Ville sait pouvoir compter sur un interlocuteur solide, avec des équipes d'animateurs compé-

tents et motivés. La Municipalité sera toujours présente pour les accompagner et les soutenir, y compris financièrement, comme elle le fait depuis de nombreuses années ».



Sandra Marseille / Caroline Gohard / Julie Bourgeat

Toutes anticovid!

Depuis le mois de décembre, 11 infirmières libérales de Voreppe se sont mobilisées pour organiser des tests Covid19 sur la commune. Une aventure sanitaire et humaine a soudé les professionnelles de santé de la commune et qui ne restera sans doute pas sans suite.

« L'idée est née mi-novembre, au moment où l'épidémie repartait de plus belle après l'accalmie de l'été. J'ai constaté que les laboratoires qui pratiquaient les tests étaient saturés et ne pouvaient plus répondre à la demande. Lorsque les tests PCR ont été accessibles je me suis dit que nous aurions peut-être un rôle à jouer pour soulager les labos et permettre le développement des tests », raconte Caroline Merle, à l'initiative du projet.

Restaient à régler les questions qui, quand et où?

Contactés, tous les cabinets d'infirmiers ont répondu à l'appel et ont pu mobilier une dizaine d'infirmières pour se relayer, sur le temps hors cabinet, et parfois sur du temps personnel, à raison de deux permanences de deux heures par semaine. Pour le lieu, c'est la Municipalité qui met gracieusement à disposition la salle Armand-Pugnot jusqu'à fin décembre, puis la salle 200 de l'Arrosoir à partir de janvier.

« Au début nous avons tourné à

3 infirmières présentes, mais une fois bien rodées, nous sommes restées à deux pour gérer l'accueil et les tests ».

L'information a été relayée par les médecins auprès de leur patientèle, par les pharmaciens, sur les réseaux sociaux et par la Municipalité. Le bouche-à-oreille a fait le reste « Nous avons à ce jour réalisé plus de 460 tests, dont 98 depuis le début de l'année, avec environ 15% de cas positifs », poursuit Caroline.

infirmières Aujourd'hui, les restent mobilisées jusqu'au 15 février. Mais si la situation sanitaire l'exige, elles sont toutes prêtes à continuer au-delà.

« C'est une expérience humainement très riche, qui permet de mieux nous connaître. Elle nous montre que d'autres projets peuvent être possibles en jouant collectif. C'est un point très positif », conclut Caroline Merle. Ce qui montre que, par les temps qui courent, être positif n'est pas forcément une mauvaise chose.

Le test en 5 étapes

- 1 Se moucher et passer les mains au gel à l'arrivée
- 2 Entretien administratif et de santé
- 3 Prélèvement nasal
- 4 Résultat après 15mn
- 5 Si positif, contacté ensuite





Le mot de Nadine Benvenuto, adjointes aux solidarités et de la petite enfance

« Je salue cette mobilisation solidaire de toute une profession au service de la santé. Nous les accompagnons dans leur démarche. La Municipalité a également sollicité le Préfet et l'Agence Régionale de Santé pour ouvrir un centre de vaccination sur la commune... et les vaccins qui vont avec! ».

Interco

Voreppe « ville marchable » ? Donnez votre avis !



Marcheur, promeneur, résident, visiteur, personne à mobilité réduite, votre avis sur la marchabilité de Voreppe nous intéresse et vous intéresse. Participez au baromètre des villes marchables.

La marche, une activité naturelle que nous pratiquons tous : loisirs, plaisirs, ou utilitaire pour faire ses courses ou se rendre au travail. Mais cette pratique peut être plus ou moins aisée suivant les rues, les lieux et leur configuration au sein d'une même commune.

La « marchabilité » d'une ville, au-delà d'un vocable pas très élégant, est un indicateur qui permet d'identifier les points positifs et les points à améliorer pour les piétons.

Pour promouvoir la marche, et inciter les pouvoirs publics à développer les infrastructures appropriées, la Fédération Française de Randonnée Pédestre et ses partenaires de la plate-forme associative "Place aux piétons" créent le baromètre des villes marchables, avec le soutien de l'Adème et des Ministères de l'Ecologie, des Sports et des Transports.

Le principe est d'évaluer la marchabilité des villes françaises à partir de l'avis des piétons autour de cinq indicateurs principaux :

- Les pratiques des habitants et leur ressenti global sur le quotidien de la marche,
- La sécurité des déplacements à pied,
- Le confort des déplacements à pied,
- L'importance donnée aux déplacements à pied par les communes.
- Les aménagements et services spécifiques pour les marcheurs.

Vous avez jusqu'au 15 mars pour compléter le baromètre des villes marchables. Votre avis permettra d'améliorer les politiques territoriales du développement de la marche et en faire une pratique plus sûre, agréable et inclusive.

Le baromètre national des villes marchables sera publié au printemps 2021.

Info + Chaque semaine un tirage au sort récompense un questionnaire complet. À gagner : un exemplaire d'un topoguide à choisir dans le catalogue de la FFRandonnée.

Pour accéder au baromètre scannez le QR Code!



En bref

Collecte des déchets : des changements dès le 1^{et} mars

Après les modifications de novembre, des ajustements se sont avérés nécessaires pour améliorer le service. Ainsi les jours de collecte vont être modifiés sur toute la commune. En février, les Voreppins recevront dans leur boîte aux lettres leur nouveau calendrier à utiliser à partir du 1er mars. La collecte spécifique de cartons réservée aux commerçants aura lieu tous les mardis.

Dès le 15 février, vous pourrez consulter vos jours de collecte en ligne applicables au 1er mars sur www.paysvoironnais.com/rubrique déchets/jours de collecte.

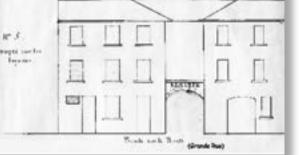
Rappel! Il est impératif de sortir ses bacs la veille au soir et de les rentrer au plus tôt après la collecte. Les bacs restant en permanence sur la chaussée attirent les dépôts sauvages et peuvent gêner l'accessibilité des piétons et la circulation.

<u>Initiation au lombricompostage</u>

Vous souhaitez composter vos déchets, mais vous n'avez pas de jardin pour installer votre composteur ? Adoptez un lombricomposteur ! Le lombricompostage permet de transformer, grâce à des vers, les déchets de cuisine, telles que les épluchures, en lombricompost et de produire un engrais liquide.

Le Pays Voironnais vous propose une séance d'initiation mardi 9 février à 17h30 au Site Ecologique de La Buisse, où vous pourrez ensuite vous procurer un lombricomposteur au tarif préférentiel de 25 €.

Inscription obligatoire au : 04 76 55 02 66.



Racines

🖣 Les maires, de 1924 à 2001

La page "Racines " a déjà évoqué d'anciens maires, que ce soit le premier en 1790 ou Durand-Lainé, personnage exceptionnel, mais pas encore ceux qui ont géré la ville de 1924 à 1976. Tout en restant superficiel, il est possible de "faire connaissance" avec eux en utilisant les dessins pleins de sensibilité de Louis Christolhomme et les souvenirs d'une conseillère d'André Demirleau, Paulette Courrier. Voilà de quoi rendre plus concrète l'appellation "Allée des Maires", nouvelle voie d'accès aux logements du quartier de l'Hoirie en cours d'aménagement.



Par ailleurs, au vingtième siècle, l'Hôtel de Ville quitta les locaux exigus de l'ancienne Châtellenie -l'école de musique actuelle- qui était devenue mairie en 1790, pour intégrer une maison bourgeoise léguée à la commune en 1952 par le docteur Jacquin et son épouse. En leur mémoire, la route qui monte à Chalais, rive gauche de la Roize, a pris le nom de Quai Jacquin. En 2007, un nouveau bâtiment plus vaste, plus lumineux, plus fonctionnel est inauguré à proximité du collège, sur un ancien site industriel.

François Christolhomme,

le père de Louis, fut le premier de la série des maires présentés dans cet article. Arrivé de Lyon en 1912, il avait acheté l'usine de Tissages Mécaniques qu'il transforma en atelier de soierie. Intégré à la vie de la commune en s'occupant de l'administration de l'hospice, il devint maire,



mais seulement pour un an, de 1924 à 1925.



Joseph Sarret lui succéda : Il avait déjà tenu cette fonction de 1908 à 1919 ; il fit un second mandat de 1925 à 1941. Que de responsabilités pour ce négociant "en grains et charbon", au moment où, aux questions courantes, s'ajoutaient les problèmes liés à la première querre puis à l'occupation allemande

après les douloureux combats de juin 1940. Sa boutique se situait à l'emplacement

de "Farandoles Fleurs".

Le Gouvernement de Vichy le révogue et désigne le colonel Francisque Savin (1941-1944). Né dans le Trièves, le nouveau maire avait eu une



brillante carrière militaire. "Parachuté" à la tête d'une ville engagée dans la Résistance, opposée au gouvernement de Vichy, il ne put que "gérer les affaires courantes". Conscient de son impopularité, il préféra habiter loin du centre, du côté de l'Île rose.

En 1944, pour remettre en marche la machine administrative, le Conseil de la Libération avait prévu le remplacement du maire pétainiste par André Demirleau largement impliqué dans les mouvements de



la Résistance. Mais ce dernier n'avait que de vagues connaisde l'administration sances municipale et, compte-tenu qu'il devait en même temps faire redémarrer son atelier de menuiserie, il désigna comme maire un Voreppin, ancien conseiller révoqué par Savin : Louis Cottel. Il se contenta

alors du poste de premier adjoint.

Finalement, à partir de mars 1959, André Demirleau devint officiellement maire. Lors de ses mandats, il donna à Voreppe une impulsion qui transforma la ville en créant la zone industrielle de Centr'Alp, les immeubles à caractère social de Bourg-Vieux, le quartier de Plein-So-



leil, deux nouveaux groupes scolaires, un gymnase, un centre social...

Pour raison de santé, il se retira en 1976 en laissant sa place au Docteur Michel Hannoun qui poursuivit les transformations de la commune avec l'ouverture du Collège, de l'école de musique, de la piscine, continuant le développement de Centr'Alp, et la Grande-Rue devint piétonne.

Renée Mermet

Expression politique

À table!

Le marché de la restauration scolaire a été renouvelé.

Le cahier des charges a fait l'objet l'été dernier de 2 réunions de travail auxquelles, à notre demande, nous avons été associés. Elles ont permis de modifier certains points, et d'aller vers plus de bio, de local, de « fait maison » et d'opter pour le sans plastique, anticipant ainsi 2025, date fixée par la loi EGALIM pour la suppression totale du plastique dans la restauration scolaire.

Malgré des collectifs et des associations de parents d'élèves peu sollicités, le manque de partage d'informations sur la rédaction finale et les critères d'évaluation, l'appel d'offre a été lancé.

C'est le prestataire actuel qui a été retenu.

Nous serons vigilants et à l'écoute des retours des parents d'élèves pour que le cahier des charges soit respecté et espérons que nous serons autorisés à participer aux commissions « menu » lorsqu'elles seront remises en place.

Malgré un cahier des charges un peu plus volontariste en ce qui concerne le bio et le local, il n'en reste pas moins que nous faisons appel à une grosse entreprise sur laquelle, une fois le marché donné, la commune a peu de poids pour orienter la qualité, l'origine des produits et la diversité des repas.

Y a-t-il une vraie volonté de changer de braquet ?

Le sujet de la cantine municipale, cité dans le programme électoral de la majorité, sera-t-il abordé concrètement ? Un réel travail collectif de co-construction sera-t-il initié ?

S'associer avec d'autres communes sur un tel projet est nécessaire. Mais doit-on attendre que des communes nous sollicitent pour réfléchir à cette question ? Certainement pas !

Le Pays Voironnais débloque dès cette année une enveloppe budgétaire importante pour une meilleure restauration scolaire. Ce sujet n'a jamais été évoqué à ce jour en commission. C'est dommage!

La réussite de la restauration dépasse le choix d'un prestataire. Le bien-être à la cantine est aussi un enjeu.

L'implication du personnel, des élus et des parents d'élèves est essentielle afin de contribuer à l'éducation nutritionnelle des enfants. On ne peut qu'inciter à travailler l'organisation pour que le personnel de cantine et périscolaire partage les repas avec les enfants pour apporter du calme, encourager les échanges et développer une éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et sensibiliser sur le gaspillage.

Le sujet de la restauration scolaire doit rester un sujet prioritaire sur lequel il faut garder une ambition forte.

Le groupe Voreppe Avenir http://Voreppe Avenir.fr

Notre si précieuse santé

En début d'année nous nous souhaitons des vœux de santé. A l'aune de l'année 2020 et en ce début 2021 nous avons tous compris que oui, la santé est primordiale.

La propagation du virus nous a rappelé que notre santé est un des piliers de notre vie en société. En France nous pouvons nous appuyer sur un maillage cohérent de notre secteur hospitalo-universitaire, des médecins et professionnels de santé libéraux, nos pharmacies de ville et l'industrie du médicament.

Nous avons, globalement, des moyens pour répondre et soulager nos malades. Cependant il faut aussi être attentif aux difficultés rencontrées.

Ainsi, notre équipe a soutenu le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le quartier de l'Hoirie. Cet espace, regroupant médecins et paramédicaux répond aux enjeux d'attractivité et de meilleures conditions d'exercice pour les professionnels. Par cette mutualisation nous permettons à de nouveaux professionnels de venir sur la commune. Dans le cadre de l'aménagement du pôle de la Tivolière, un cabinet de radiologie a pu ouvrir offrant ainsi une nouvelle offre médicale.

Les plus anciens d'entre nous, peuvent, selon leurs souhaits intégrer des structures comme la résidence autonomie, la résidence séniors ou l'EHPAD quand ils rencontrent des problèmes d'autonomie.

Nous attendons avec impatience la livraison du nouvel hôpital de Voiron qui ouvrira début 2022.

Dès le début de l'épidémie nous avons distribué aux médecins, infirmiers des masques, puis avec l'appui du Pays Voironnais toute la population de Voreppe a été dotée de masques réutilisables en tissu y compris les enfants des écoles primaires. Les infirmières de Voreppe disposent de salles municipales pour dépister à large échelle et nous avons proposé à l'ARS et au Préfet l'ouverture d'un centre de vaccination.

Le respect des règles d'hygiène, des gestes de protection et la vaccination sont à ce jour les seuls moyens pour vaincre cette pandémie.

Nous devons continuer à nous soucier des maladies ordinaires, de lutter contre les fléaux que sont le cancer, les maladies cardio-vasculaires, les maladies psychiques et mentales, etc... La santé débute par la prévention, l'activité physique, la lutte contre la pollution. Tant de domaines où les réponses sont tout à la fois collectives et individuelles.

Notre équipe soutient et soutiendra toutes les initiatives afin que, à Voreppe, nous vivions bien et en bonne santé.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020

Agenda





Côté seniors



Seniors en vacances 2021 :

Le séjour reste programmé du dimanche 27 juin au dimanche 4 juillet 2021 à Sainte-Maxime, si les conditions sanitaires le permettent.

Les réunions d'information initialement prévues n'auront pas lieu.

À la place :

• nous vous proposons des réunions en visio-conférence les lundi 15 février ou jeudi 18 février 2021 à 15h, en vous connectant grâce au lien suivant: https://meet.jit.si/voreppeseniors.

Au cours de ces visio-conférences, vous seront présentées toutes les informations concernant le voyage: conditions, programme, tarifs, modalités d'inscription, avec diffusion d'un diaporama de présentation.

• Des permanences téléphoniques pour renseignements et inscriptions seront également mises en place sur le mois de février au 04 76 50 81 26 les :

> vendredi 5 , 19 et 26 février de 10h à 12h > mardis 16 et 23 février de 15h à 17h.



Le fonctionnement de l'Espace Rosa Parks reste lié à l'évolution de la situation sanitaire.

MESURES COVID

- Quelle que soit la demande merci de ne pas vous déplacer sans nous avoir contacté avant.
- Sens de circulation pour les usagers venant sur place (Entrée par l'entrée principale/ sonnette et sortie par l'entrée secondaire).
- Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et désinfection des mains en entrant.

Le programme des vacances d'hiver est disponible! Vous pourrez le retrouver à l'accueil de Rosa Parks et chez nos partenaires (médiathèque, MJC, mairie, CCAS...) ainsi que sur Voreppe.fr.

Le défilé de Carnaval est prévu le samedi 27 février 2021 (repoussé au 6 mars en cas de pluie ou décalé plus tard en raison du Covid).

Le départ se fera à 15h place denise Grey pour se terminer par le brûlage de Monsieur Carnaval sur la place du collège A.Malraux.

Le monstre Marin créé l'année dernière et épargné par la Covid défilera cette année. Des ateliers sont proposés : dans les 4 groupes scolaires dans le temps périscolaire, au RAM, crèche, à la médiathèque, à l'accueil de loisirs de la MJC, à l'Espace Rosa Parks mais aussi à l'IME Gachetière.

Pour tous renseignements: 04 76 50 61 2

« Je l'emporte », prêt de jeux et jouets à la ludothèque : les mercredis et samedis de 15h à 18h; les vendredis de 16h à 19h. Vous pouvez retrouver la liste des jeux sur le site internet de la mairie de Voreppe. https://voreppe.fr/article/ludothèque

Les permanences régulières

La P'tite Planète, Lieu d'Accueil Enfants
Parents (LAEP) tous les jeudis de 8h30
à 11h30. Rencontrer d'autres enfants et
adultes, partager un moment de jeu,
vos expériences... Échanger avec les
accueillantes qui vous apportent (si
besoin) soutien et accompagnement.
Ouvert à tous. Entrée et temps de
présence libres.

Permanence psychologue (adulte ou en famille): jeudi après-midi ou samedi matin sur place. Cette permanence s'adresse à toute personne qui traverse une période compliquée, rencontre des difficultés (isolement, séparation, parentalité, conflit, chômage, dépression, deuil...), a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre... Sur rendez-vous au 04

76 50 61 25. Gratuit et ouvert à tous.

« Mon problème à moi »: Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier...). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire. Les lundis (matin) par téléphone. Sur rendez-vous ou sur place en cas de nécessité. Renseignements et rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Parol'Ecoute Jeunes (13-21 ans): conflits familiaux, déprime, conduites à risque, une psychologue vous aide à mettre des mots sur la souffrance et l'inquiétude. Les jeudis de 16h30 à 18h30. Gratuit. Prendre RDV au 04 76 65 65 61.

Consultations juridiques: 1er et 3e lundi du mois, de 15h à 16h15 par téléphone uniquement. Un avocat du Barreau de Grenoble vous conseille. Cette permanence vous permet d'obtenir une première information ou un conseil, de connaître vos droits, d'être écouté, conseillé et accompagné dans le règlement de conflits. Gratuit et ouvert à tous.

Prendre rendez-vous au 04 76 50 61 25.

Permanence Mission Locale selon la demande par téléphone uniquement. La Mission Locale (de la Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan) propose un service de proximité (au centre social de Voreppe) pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un emploi et souhaitant être accompagnés. Elle propose également un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement ... Gratuit.



Médiathèque



Sous réserve d'évolution de la situation sanitaire.

Toutes les animations sont sur inscription et limitées à 6 personnes maximum (adultes et enfants confondus)

Nous respectons les gestes barrières (masque obligatoire, distanciation entre les participants, désinfection des mains à l'entrée...)

Histoires sur le pouce : Quel drôle de temps !
 « Racontines » pour les tout-petits.
 Mercredi 10 et 17 février à 10 h. Enfants de 18 mois à 3 ans. Sur inscription.

> Atelier dessin : l'histoire du manga

Romain Guyot est graphiste et illustrateur. Avec ces ateliers dessin, il vous propose d'apprendre à dessiner, d'améliorer votre technique et de découvrir différents outils. Samedi 13 février à 14h30. À partir de 10 ans. Sur inscription.

Horaires du CCAS

Le CCAS vous accueille : Lundi de 8h30 à 12h Mardi de 13h30 à 18h Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Le Centre médico-social du Département à Rosa Parks est actuellement fermé en raison des travaux sur le secteur de Bourg-vieux.

 Les services proposés habituellement peuvent être obtenus auprès du centre médico-social de Voiron :
 33, avenue François Mitterrand. Tél. 04 57 04 00 80.

> Atelier créatif avec Isabelle Dumontaux : Le Carnaval

Création d'un livre à maquiller, inspiré de l'album "Maman" de Mayana Itoïz Mercredi 17 février à 15h. Enfants à partir de 4 ans. Sur inscription.



Prochain Conseil municipal

Jeudi 4 février à 19h à l'Arrosoir.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

Prochain Conseil communautaire

Mardi 23 février à 19h (lieu à confirmer).

Carnet

Informations dont le service état civil a connaissance et dont la publication a été autorisée par les intéressés ou leur famille.

Décès

Hélène Buissière Alain Souvigne Henriette Roux Veuve Schoerlin Michelle Taverdon Epouse Sauvaire Claude Cortinovis Suzanne Idelon Veuve Vincent Pierre Chaussat Pierre Martoia Marcelle Biessy Epouse Marillat

Infos pratiques

Permanences de vos élus

Luc Rémond. Maire de Voreppe. Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la Culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.

Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'Éducation. Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 62.

Christine Carrara. Adjointe chargée des Mobilités.

Sur rendez-vous. Tél: 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'Économie, des finances et de la commande publique.

Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des Solidarités et de la petite enfance. Sur rdv au CCAS.

Tél: 04 76 50 47 47.

Jean-Louis Soubeyroux.

Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des nouvelles technologies.

Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 18.

Anne Platel. Adjointe chargée des Quartiers, du cadre de vie et de l'espace public. Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre

Adjoint chargé des Sports. Sur rdv. Tél: 04 76 50 47 31. Groupe opposition. Voreppe Avenir.

Sur rendez-vous. Tél: 06 01 90 64 82.

http://VoreppeAvenir.fr Mail: contact@VoreppeAvenir.fr

COLLECTE ORDURE MÉNAGÈRE :

0 800 508 892 (n° vert)

HÔPITAL DE VOIRON: 04 76 67 15 15

ÉCLAIRAGE PUBLIC : 0 800 84 80 36 (n° vert)

OBJETS TROUVÉS : 04 76 50 47 47 accueil de la mairie

POLICE MUNICIPALE: 04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

SERVICES DE L'EAU DU PAYS VOIRONNAIS: 04 76 67 60 10 (standard) 04 76 67 20 20 (urgences)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33 (n° vert)

Hôtel de Ville - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex Horaires: Lundi, mercredi et vendredi: 8h30 - 12h / 13h30 - 17h. Mardi: 8h30 -12h / 13h30 - 18h. Jeudi: 8h30 -12h - Fermée l'après-midi. Vendredi: 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48 Mail: voreppe@ville-voreppe.fr - Web: www.voreppe.fr - Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel

Permanences et rdv en mairie

Il est prudent de se faire confirmer que la permanence a bien lieu en téléphonant au 04 76 50 47 47.

Service urbanisme.

Sans rdv les mardis de 13h30 à 18h.

Consultation juridique

Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.

Permanence les 1er et 3ème lundis de 15h à 16h15.

Sur rdv. Tél. 04 76 50 61 25.

Consultance architecturale.

Sur rdv. Tél. 04 76 50 47 52.

Sécurité sociale.

La permanence d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie est assurée les lundis uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous doivent être pris par les assurés via leur compte Ameli ou en composant le 3646.

Point autonomie.

Sur rdv. Tél. 04 76 50 81 26.

Adéquation.

2e et 4e vendredis de 9h à 12h au CCAS. Sans rdv.

Mission locale de la maison de l'emploi du Pays Voironnais

Attention, permanence transférée à l'Espace Rosa Parks.

2° et 4° lundis de 14h à 17h. Sur rdv. Tél. 04 76 50 61 25.

Écrivain public.

Sur rdv auprès du CCAS. Tél. 04 76 50 81 26.

ADPAH.

Mardis de 14h à 17h au CCAS Sans rdv.

pements municipaux CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS): 04 76 50 81 26 CINÉMA ART ET PLAISIRS :

04 76 50 02 09

CRÈCHE MUNICIPALE: 04 76 50 87 87

ÉCOLE DE MUSIQUE : 04 76 50 81 84

ESPACE ROSA PARKS: 04 76 50 61 25

LUDOTHÈQUE: 04 76 50 36 14

MÉDIATHÈQUE : 04 76 56 63 11

04 76 50 03 38

L'écho des associations

Les prochains numéros...

Mars: sortie mardi 2 mars. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 10 février.

Avril: sortie mardi 6 avril. Les textes sont à faire parvenir au plus tard mercredi 17 mars.

 $\textbf{Attention}: vos \textbf{ annonces} \textbf{ devront être adressées } \underline{\textbf{uniquement par courriel}} \textbf{ à}: communication @ville-yoreppe.fr}$

en précisant en objet : Écho des associations et <u>en respectant la date limite d'envoi indiquée.</u>

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

ADMR: Association du Service à Domicile

Vous accompagne dans les actes quotidiens de la vie :

- Ménage, entretien du linge, repassage, aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts.
- •Téléassistance, transport accompagné,
- Garde d'enfants.

Le bureau situé 156 Grande Rue à Voreppe, est ouvert au public les : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, et les mardi et jeudi de 14h à 17h, dans le strict respect des mesures barrières demandées par le Gouvernement, à savoir : - une seule personne à la fois dans le bureau - port du masque obligatoire.

Un accueil téléphonique est assuré tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tel : 04 76 27 17 41.

Courriel: admrvoup@fede38.admr.org

Site internet : www.admr.org

Corepha

Tant que les mesures sanitaires restent en vigueur, les locaux de Corepha sont fermés et ses activités suspendues. Vous pouvez toujours nous joindre par téléphone, mail ou sur rendez-vous lors des permanences du mardi. Dès que ces mesures seront levées, nous reprendrons nos permanences le mardi de 17h à 19h et nos activités. Notre Assemblée Générale aura lieu début mars, nous vous informerons par mail, courrier et par voie de presse. En attendant, respectez les gestes barrières et prenez soin de vous.

Adresses postales :

Corepha - 25 chemin des Buissières 38340 Voreppe Corepha - mairie de Voreppe 1 place Charles de Gaulle. CS-40147-38340 Voreppe.

Tel: 04 76 50 26 71.

e.mail : corepha@orange.fr Site internet : www.Corepha.fr

AEM

Report du week-end : « *Réapprivoiser le Sommeil* (et alléger le stress quotidien)» aux **6-7 mars,** si levée des interdictions de l'utilisation de la salle Volouise. Téléchargement sur joelle-zammit. fr (ateliers Feldenkrais). Actuellement, séances en Visio (par Zoom).

Possibilité d'essayer une séance hehdomaire gratuitement, dès reprise des cours...

Contacts: Roland Zammit: 06 83 47 91 95 ou roland.zammit@wanadoo.fr

Club Entraide et Loisirs

Etant donné le peu d'informations disponibles concernant un éventuel redémarrage des activités du CEL au mois de février 2021, nous avons décidé de ne rien annoncer dans la rubrique "Echo des Associations" de Voreppe Emoi pour ce mois de février.

Si nous recevons le feu vert de la part de la Mairie ou de la Préfecture qui nous permettra de redémarrer certaines activités, nous vous tiendrons au courant par mail, par le biais de notre site web (celvoreppe.fr) et par affichage à l'Espace Xavier Jouvin.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Entre-temps, prenez bien soin de vous et respecter autant que possible les consignes données par les autorités. C'est dans l'intérêt de nous tous ! Et si vous êtes d'accord pour vous faire vacciner contre la Covid-19, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès qu'il sera possible de le faire.

À très bientôt La Présidence Collégiale, Tél 07 67 68 90 29.

L'écho des associations



N'attendez plus... commandez votre cassoulet

Le VRC vous propose ses traditionnelles terrines de Cassoulet à la vente...

Votre commande devra parvenir au Club avant le 21 févier.

Le bon de commande est à télécharger sur vorepperugbyclub.com, à compléter et renvoyer à lecassouletduvrc@gmail.com .

Le paiement correspondant devra être déposé dans la boîte aux lettres du Club. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter JC.

L'écho des associations



Abeille Dauphinoise

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère plus que centenaire, s'est donnée pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable.

Comme chaque année, nous proposons :

- une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées : de l'installation de ruches jusqu'à l'hivernage, en passant par les soins et la récolte. Cette formation se déroule de mars à septembre 2021 sur le campus de St Martin d'Hères ou en visioconférence (matin-théorie) et sur nos ruchers-écoles (après-midi pratique). Son coût est de 80€ annuels + une adhésion à l'association de 18€.
- et des stages de perfectionnement pour les plus exercés.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr ou venir nous rencontrer à Poisat au 22 Place Bernard Palissy, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Foulées de Voreppe



Le 13 juin 2021, Les Foxes de Voreppe organisent la 4^e édition des Foulées de Voreppe.

Cet événement majeur du club devient un rendez- vous incontournable sur la commune pour toutes celles et ceux qui aiment le sport, la convivialité et la bonne humeur !

Après l'annulation de l'édition 2020, toute l'équipe se mobilise pour vous proposer une version 2021 à la carte avec un Trail : "La Chalaisienne" et ses 21KM pour 1100m de dénivelé positif ; les traditionnels parcours de 10KM, 5KM et 3KM qui feront le bonheur de tous !

De nombreuses animations sont également prévues, alors réservez d'ores et déjà votre 13 juin 2021 et surtout, quoiqu'il arrive, continuez de vous entrainer !

(Manifestation organisée sous réserve des directives sanitaires en place au moment de l'événement).

www.voreppe.fr



Le cinéma le Cap revient dès que possible!

La durée de validité des abonnements en cours sera prolongée en compensation de la fermeture du cinéma

Voreppe émoi février 2021 ¶°170. Directeur de la publication : Luc Rémond. Rédacteur en chef : Frédéric Dorville. Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques.

Crédits photos : Ville de Voreppe, Le Dauphiné Libéré, Freepik.com Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541. Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr Imprimé par Press Vercors en 4 600 exemplaires sur papier PEFC, avec des encres végétales.



